2010

Dossier de presse

VERTS
UNE PETITE PART DE VOS COURSES PEUT SAUVER UNE FAMILLE
LES BANQUES ALIMENTAIRES COLLECTENT.
LES 26 ET 27 NOVEMBRE, DONNEZ.

WWW. banquealimentaire.org

SOMMAIRE

1. Communiqué-invitation baromètre 2010	page 3
2. L'analyse du Président des Banques Alimentaires	page 4
3. Les enseignements du Baromètre	pages 5 à 10
4. La collecte nationale	page 11
5. Zoom sur les épiceries sociales	page 12
6. Zoom sur les cuisinettes mobiles	page 13
7. Contacts	page 14

L'aide alimentaire,
un complément budgétaire indispensable !
Baromètre 2010 des Banques Alimentaires

Comme en 2006 et 2008, les Banques Alimentaires ont commandé une étude, réalisée par l'institut CSA. Il s'agissait d'une part de connaître le profil des personnes accueillies par leurs partenaires associatifs et d'autre part, de mesurer le rôle que l'aide alimentaire peut avoir dans l'accompagnement de ces personnes.

Les résultats 2010 sont alarmants : 72% des personnes accueillies sont seules, 49 % disent avoir besoin d'un accompagnement.

- Qui sont les personnes accueillies ?
- Pourquoi ont-elles recours à l'aide alimentaire ?
- L'emploi protège-il de la précarité ?
- Comment l'aide alimentaire augmente t'elle le reste à vivre ?
- Au-delà du don alimentaire, quels soutiens les Banques Alimentaires apportent-elles aux associations et à leurs personnes accueillies ?

Les réponses à toutes ces questions se trouvent dans le Baromètre 2010 des Banques Alimentaires dont les résultats seront présentés :

le Mardi 23 novembre 2010 à partir de 9h00

29 rue Cardinet 75017 Paris*

dans les locaux du groupe de protection sociale Malakoff Médéric.

par Stéphane Rozès, directeur de CAP et ancien président de CSA & Alain Seugé, président de la Fédération française des Banques Alimentaires.

A l'issue du point presse, la FFBA et la direction de l'action sociale de Malakoff Mederic officialiseront leur partenariat en faveur de la formation des bénévoles des Banques Alimentaires.

*Metro : Wagram – Bus : 31 - 84 – 53

Service communication FFBA:
Laurence DEVAULT/Laurence CHAMPIER
01 49 08 04 84/ 06 77 02 06 86
ffba.communication@banquealimentaire.org

Service de presse FFBA :
Marie- Pierre Medouga Ndjikessi
06 22 78 71 38/ 01 71 52 10 31
mpc.servicepresse@gmail.com

Service de presse Malakoff Médéric :
Isabelle Mosneron-Dupin / Odile Leblanc
01 56 03 38 55 / 01 56 03 42 48
imosnerondupin@malakoffmederic.com
oleblanc@malakoffmederic.com

L'analyse du Présent des Banques Alimentaires

Il s'agit de la troisième enquête menée par l'institut CSA depuis 2006, ce qui nous donne un excellent point de comparaison.

Le profil des personnes accueillies n'a pas fondamentalement changé au cours de cette période puisque la part des personnes salariées ou retraitées n'a pas varié de manière significative : 25 % en 2006 ; 29 % en 2008 et 26 % en 2010. De même la part des chômeurs se stabilise : passant de 10 % en 2006 à 18 % en 2008 et 19 % en 2010.

Notons tout de même qu'en 4 ans, la part du chômage a quasiment doublé.

Les personnes accueillies, comme nous le constations déjà en 2006 ne sont pas des « exclus » de la société : elles disposent d'un logement fixe à 65 %. Le fait notable c'est qu'elles vivent à une écrasante majorité, 70 %, avec moins de 1000 € par mois de revenu. Selon ces dernières, ce sont les dépenses de loyer et d'énergie qui sont les causes de leur déséquilibre financier et par là même du recours qu'elles font à l'aide alimentaire.

L'aide alimentaire constitue donc très souvent une aide budgétaire en nature.

Quelles sont les faits générateurs de la précarisation de la situation des personnes accueillies ? là encore les chiffres sont éloquents : 25 % des personnes ayant eu recours à l'aide alimentaire en 2006 étaient seules avec des enfants, en 2008 et 2010, cette proportion passe à 52 et 53 %. Encore plus flagrant, si en 2008, 47 % étaient divorcées, séparées, veuves ou célibataires, ***ces catégories représentent aujourd'hui plus de 72 % des personnes accueillies.***

Il apparait clairement que l'une des causes de la précarisation est la rupture familiale ou une situation personnelle instable *: 18 % des personnes accueillies mettent en avant la séparation, 21 % une perte d'emploi, 17 % la maladie. Des chiffres confirmés par l'analyse des associations partenaires : qu'elles soient CCAS, délégations de grands réseaux ou indépendantes.*

Ce qui expliquerait le besoin d'accompagnement ressenti par les personnes accueillies qui à 49 % d'entre elles pensent qu'elles ont besoin d'un accompagnement en complément de l'aide alimentaire.

L'aide alimentaire est en effet – selon les représentants associatifs – une porte d'entrée à l'écoute et au dialogue. Elle permet de rompre l'isolement dans lequel sont plongées les personnes en situation de précarité et de restaurer une image parfois détériorée par la solitude.

C'est pourquoi, depuis quelques années, les Banques Alimentaires, développent en collaboration avec les partenaires associatifs, des modes de distribution d'aide alimentaire qui prennent en compte ces besoins d'accompagnement et d'écoute.

Alain Seugé

Rappel méthodologie

Le volet quantitatif :

- Baromètre CSA / BANQUES ALIMENTAIRES réalisé du 13 au 24 septembre 2010 auprès des associations et C.C.A.S. partenaires des Banques Alimentaires.

- Consultation auto-administrée auprès de 1771 personnes accueillies au sein d'un échantillon national représentatif de 150 associations et CCAS partenaires des Banques Alimentaires.

- Les rappels sont issus de la vague 2008 du baromètre CSA / BANQUES ALIMENTAIRES, réalisée du 19 mai au 20 juin 2008 auprès des associations et C.C.A.S. partenaires des Banques Alimentaires.

- Consultation auto-administrée auprès de 2331 personnes accueillies au sein d'un échantillon national représentatif de 200 associations et C.C.A.S. répartis sur le territoire.

Le volet qualitatif, mené en septembre – octobre 2010 :

- 20 entretiens individuels d'une durée d'une heure, réalisés par téléphone,
- Auprès d'associations indépendantes, d'associations appartenant à un grand réseau et de CCAS / CIAS répartis dans l'ensemble de la France,
- Un panachage en termes de types d'aide alimentaire mise en œuvre : distribution de colis, épicerie sociale, préparation de repas; et en termes de nombre de personnes accueillies (1 à 30, 31 à 100, plus de 100)

Une étude qui met en lumière trois dynamiques principales

1. Certains travailleurs sont poussés vers l'aide alimentaire par la précarité de leur emploi : le constat déjà effectué en 2008 se confirme

2. Des retraités sont dans une situation qui s'installe à l'égard des Banques Alimentaires : une situation que l'évolution démographique risque d'accentuer

3. Les séparations et les divorces sont parfois à l'origine des difficultés : l'impact de l'évolution des structures familiales

Une structure d'ensemble quasi-inchangée par rapport à 2008

Les structures financières des bénéficiaires sont particulièrement fragiles :

• ***La majeure part de leurs revenus proviennent déjà d'une redistribution*** *:*

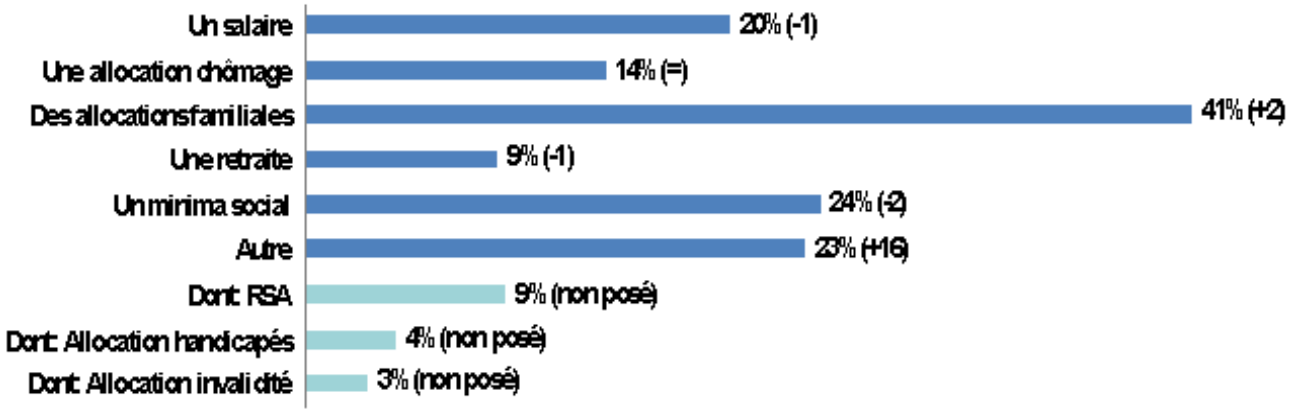

○ ***Les revenus de leur foyer se situent le plus souvent en dessous de 1 000€ nets mensuels :***

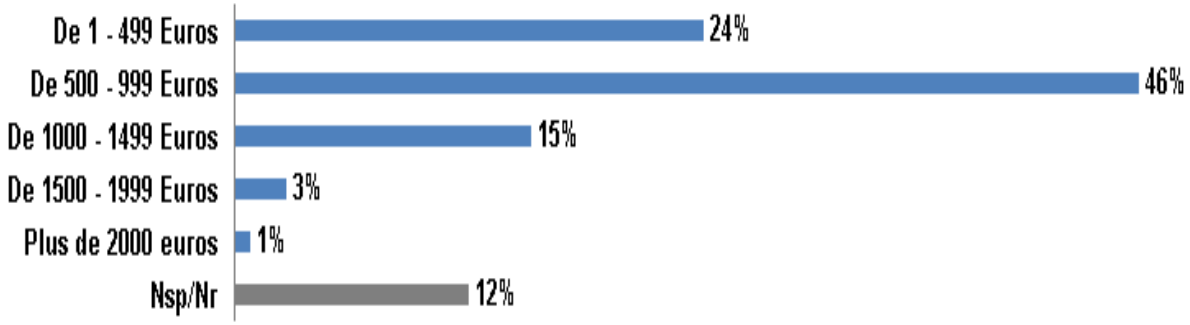

• ***Les dépenses dont l'augmentation a le plus pesé dans leur budget sont les dépenses contraintes*** *: loyer 33% (-3 points), factures d'eau et d'énergie 37% (+2 points), alimentation 26% (+1 point)*

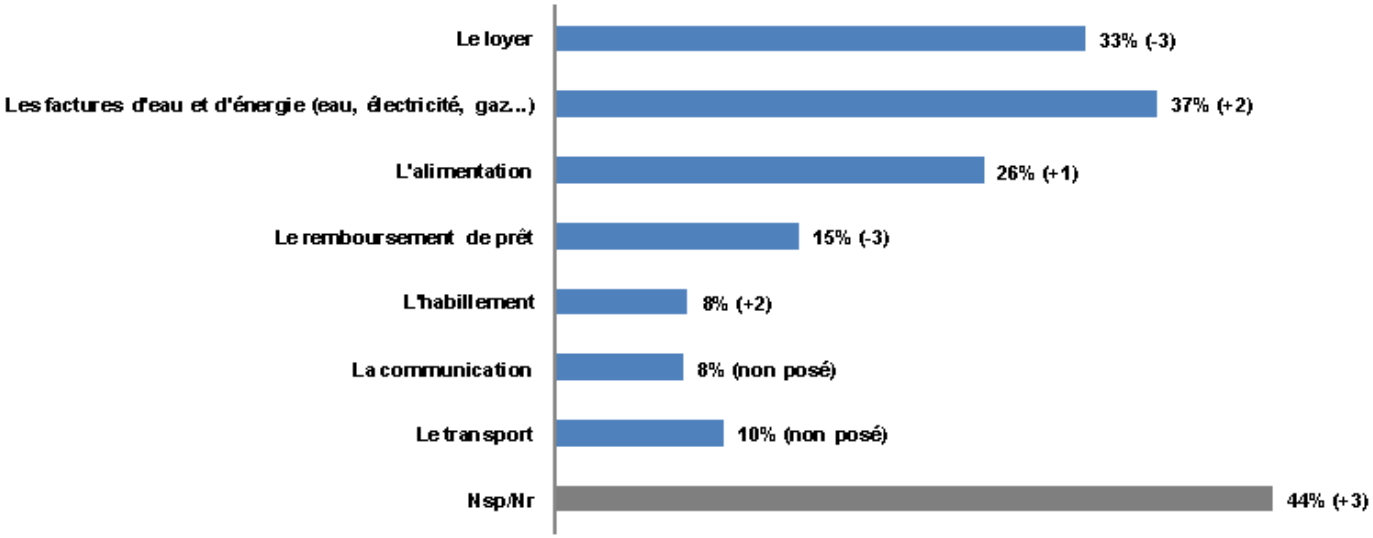

La présence confirmée des travailleurs pauvres

Les travailleurs représentent une large part des bénéficiaires de l'aide alimentaire

Sur l'ensemble de l'échantillon, plus du quart (26%) bénéficient ou ont longtemps bénéficié d'un emploi :

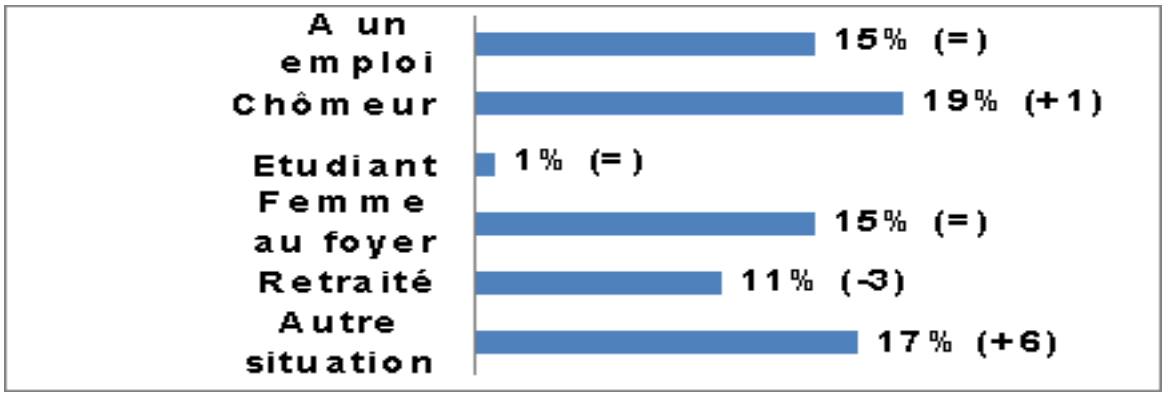

-

La précarité de leur emploi pousse ces travailleurs à se tourner vers l'aide alimentaire

44% disposent d'un contrat qui n'est pas un CDI (+8 points), contre 37% de contrat en CDI.
86% de ces emplois sont des emplois à temps partiel (+18), contre seulement 14% à temps plein (-18)

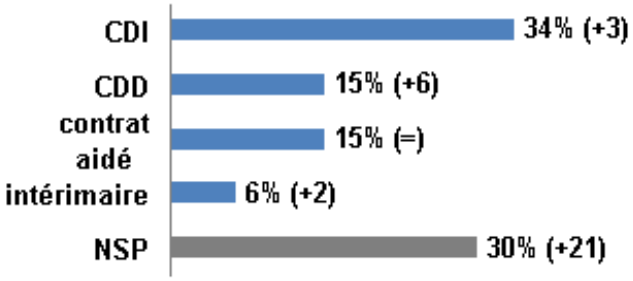

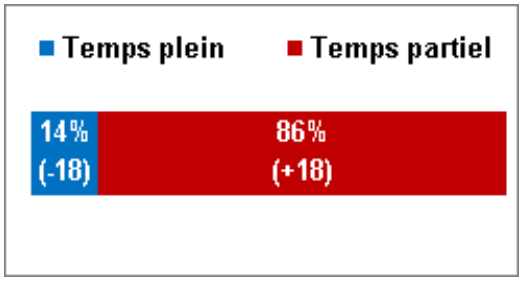

Au final, **85% des travailleurs disposent d'un revenu par foyer inférieur à 1 500€** nets mensuels

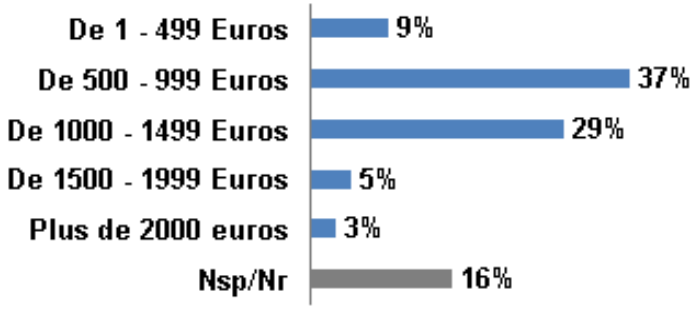

L’impact des séparations et des divorces sur le basculement vers l’aide alimentaire

Les individus séparés ou divorcés sont particulièrement représentés dans les bénéficiaires : Le mariage et le concubinage ont un effet sur la précarité : protecteurs quand ils existent, mais particulièrement redoutables quand ils éclatent.

Mariés et concubins constituent 27% de la population française, mais 22% des bénéficiaires.

À l’inverse, **divorcés et séparés représentent 8% des Français, mais 39% des bénéficiaires**.

Le célibat concerne 33% des bénéficiaires, pour 37% des Français.

Bénéficiaires aide alimentaire (2010)

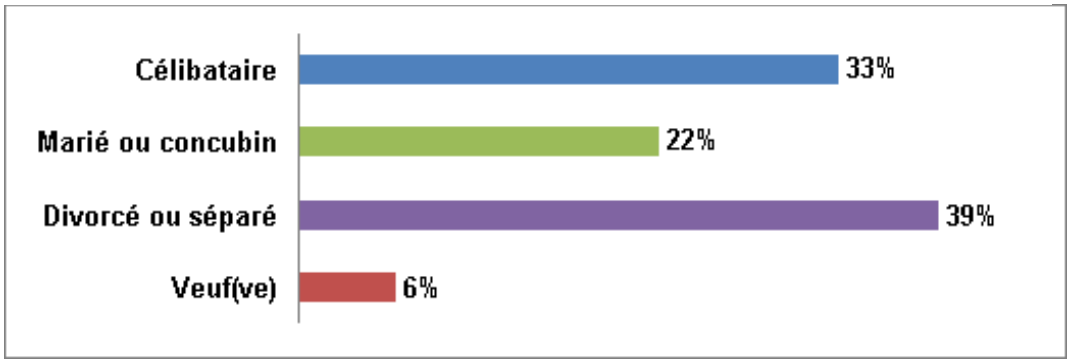

Population française selon l'INSEE (2010)

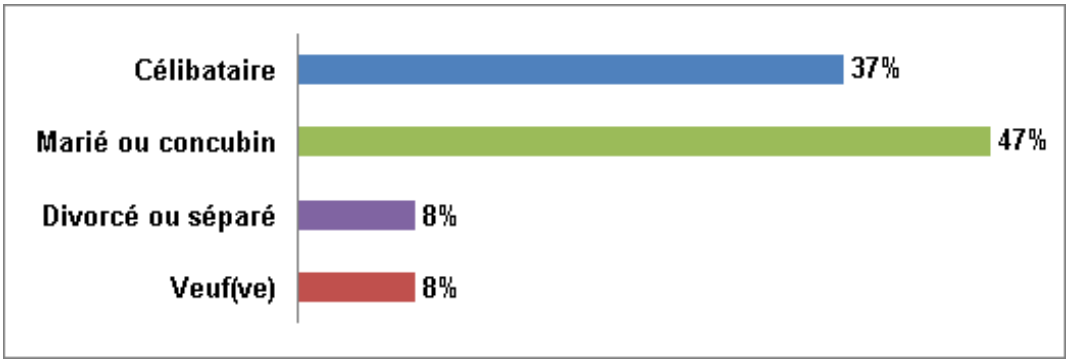

La séparation ou le divorce sont des causes majeures d'aggravation des difficultés financières : Parmi ceux qui ont un emploi, la séparation/le divorce est la première cause d'aggravation des difficultés financières (29%), devant la perte d'emploi (26%)

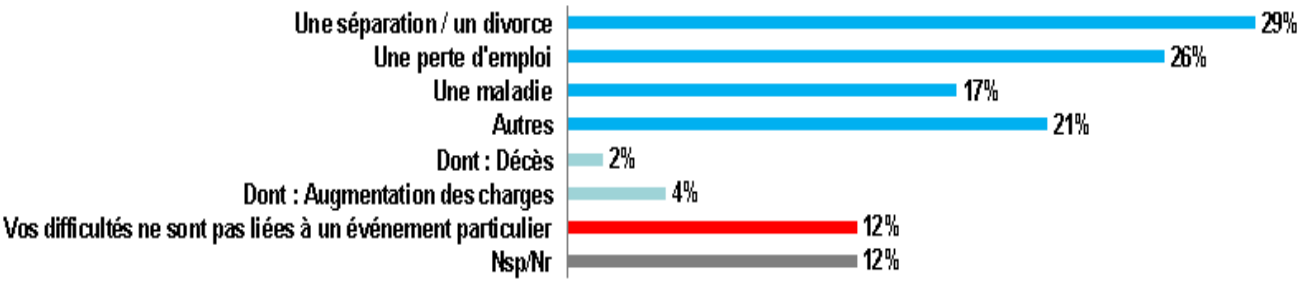

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont souvent des parents isolés

Les bénéficiaires ont autant d'enfants à charge que la moyenne des Français :

53% des bénéficiaires ont des enfants à charge. Parmi ces bénéficiaires parents, 34% ont des enfants de moins de 3 ans

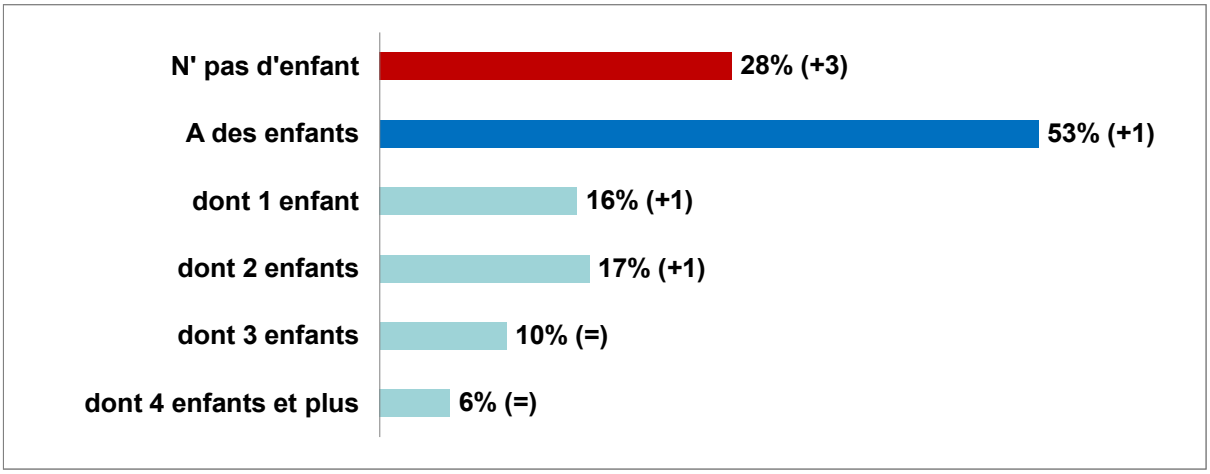

Présence d'enfants au foyer de moins de 3 ans

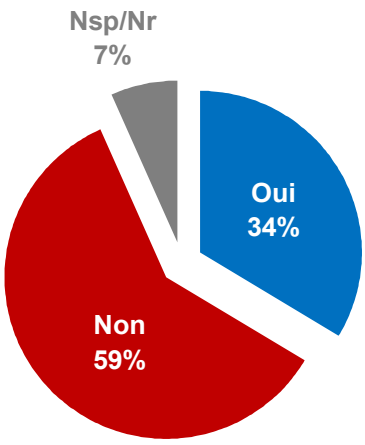

Une attente unanime d'accompagnement et d'aide en dehors de l'aide alimentaire…

Tous sont majoritairement d'accord pour reconnaître l'importance d'un accompagnement et d'une aide en dehors de l'aide alimentaire :

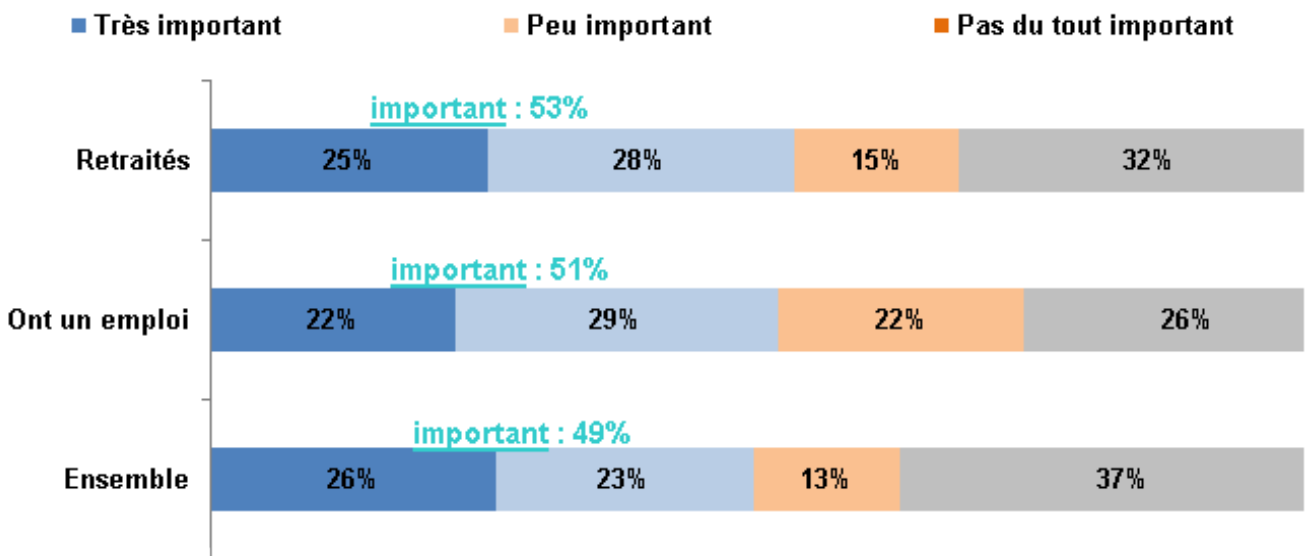

Communiqué du 22 novembre 2010

La collecte nationale des Banques Alimentaires,

une logistique bien huilée, des milliers de bénévoles de tous horizons, pour collecter 13000 tonnes de denrées cette année !

Plus de 100 000 bénévoles vont venir grossir les rangs des « combattants de la solidarité » pour mener à bien cette 26ème collecte des Banques Alimentaires. Sans la présence de ces personnes, impossible de collecter les milliers de tonnes de denrées à travers toute la France.

Plus de 9000 points de vente seront mobilisés pour accueillir les bénévoles des associations, des entreprises, des fondations et, bien sûr, les dons des consommateurs.

La Collecte : mode d'emploi

Cela a commence avec le recrutement de bénévoles en général en septembre /octobre qui permet de renforcer les équipes de permanents au sein des Banques Alimentaires. Cette année, cet appel a pris une tournure nationale puisque ce sont plus de 1050 bénévoles qui ont été recrutés sur le territoire national.

Puis en une logistique bien huilée, les calicots, les affiches et les sacs ont été distribués aux « responsables collecte » tout au long du mois d'octobre.

Parallèlement , il faut contacter chaque directeur de magasin afin de mettre en place l'organisation de la collecte dans le magasins mais aussi de prévoir l'approvisionnement en conséquence.

Une source indispensable de denrées non périssables

Tout au long de l'année, les Banques Alimentaires récoltent des denrées auprès de la grande distribution, des industriels et des producteurs ; elles distribuent aussi les produits offerts par l'Union européenne et l'Etat français.

Tous ces produits ne permettent pas toujours d'équilibrer nutritionnellement l'aide alimentaire fournie aux personnes démunies.

Les Banques Alimentaires comptent donc sur les consommateurs pour leurs donner en priorité les produits dont elles manquent : conserves de poissons, de légumes, de fruits, de l'huile, du café et quelques produits « plaisir » comme le chocolat et les biscuits.

Comment agir ?

Chacun peut agir vendredi 26 et samedi 27 novembre en venant offrir un coup de main ou des denrées aux bénévoles mobilisés dans les grandes surfaces.

A vous d'agir ! Donnez !

« Ensemble, aidons l'homme à se restaurer « est plus que jamais l'affaire de TOUS :

Rendez-vous les 26 et 27 novembre prochain.

Service communication FFBA:
Laurence DEVAULT/Laurence CHAMPIER
01 49 08 04 84/ 06 77 02 06 86
ffba.communication@banquealimentaire.org

Service de presse FFBA :
Marie- Pierre Medouga Ndjikessi
06 22 78 71 38/ 01 71 52 10 31
mpc.servicepresse@gmail.com

Zoom sur les épiceries sociales : un mode d'action responsabilisant

Les épiceries sociales sont des associations qui proposent moyennant une somme modique des denrées alimentaires aux personnes en situation de précarité, envoyées par des travailleurs sociaux.

▪Organisées comme des petits magasins, ces épiceries sociales offrent un libre choix de produits.

▪Les bénévoles y travaillant proposent aussi, **un accompagnement personnalisé** aux personnes accueillies, le plus souvent des familles et des femmes, en grande difficulté financière.

▪La réintroduction de la dimension financière aide à responsabiliser la personne en contribuant à lui réapprendre comment gérer un budget et en lui faisant prendre conscience de la valeur des aliments, ce qui limite le gaspillage.

▪L'absence de gratuité et la liberté de choix mettent la personne dans une situation de non dépendance.

▪L'accueil y est convivial. Il permet les rencontres.

Les épiceries sociales contribuent ainsi à recréer du lien, localement, partout en France où le besoin se fait sentir.

« Rien n'est gratuit. Même si ce sont des sommes infimes, ça permet aux personnes de garder la tête haute : je paie donc je ne suis pas redevable. Ça donne une valeur morale à ça ; on garde la dignité. »

« C'est prendre soin de l'orgueil des gens ; les gens ne sont pas assistés ; ils sont encore debout »

Les Banques Alimentaires travaillent ainsi avec 285 épiceries sociales.

Zoom sur les cuisinettes mobiles :
outil essentiel d'animation des ateliers cuisine

Les Banques Alimentaires ne se contentent pas de collecter des produits pour ceux qui en ont besoin. Elles veulent y ajouter la prise en compte de la personne, démunie, désocialisée, en tant que telle. Elles souhaitent lui donner la possibilité de recréer du lien social, de se reconstruire, de reprendre confiance en elle.

Suite au programme « Alimentation-Insertion », et pour répondre aux attentes des associations, les Banques Alimentaires ont mis en place des cuisinettes mobiles permettant d'organiser des ateliers cuisine et ont édité des fiches recettes qui et un dépliant d'informations nutritionnelles.

33 cuisinettes sont actuellement à la disposition des associations partenaires pour promouvoir une alimentation équilibrée favorable à la santé, tout en permettant aux personnes accueillies de s'investir et de participer.

➢ Conforme aux **normes les plus strictes** des cuisines professionnelles, la cuisinette est mobile et permet d'organiser dans les locaux des associations qui les demandent des ateliers cuisine.

➢ **Un animateur – professionnel** de santé, travailleur social ou bénévole ayant reçu une formation appropriée – assure l'organisation et le bon déroulement des ateliers.

➢ **Véritable outil de lien social**, cette cuisinette permet aux participants de faire connaissance, d'être formés à l'équilibre nutritionnel des repas, tout en apprenant ou réapprenant à cuisiner, simplement, les légumes, la viande ou le poisson, à l'aide de recettes qu'ils peuvent ensuite refaire à domicile.

➢ **Autour de cette cuisinette**, ils peuvent se reconstruire, réapprendre à « faire les choses », le repas, la vaisselle, reprendre confiance en eux, se revaloriser en échangeant leurs propres recettes régionales, de famille ou de leur pays.

➢ 1312 ateliers cuisine organisés pour un total de 9188 participants.

Les ateliers cuisine sont des outils privilégiés pour les associations comme moyen d'entrer en contact avec les personnes : pour ses valeurs d'échanges et de partages

pour son aspect concret

pour sa dimension ludique et conviviale.

« L'atelier cuisine, ça apporte quelque chose en plus, il y a toujours un échange. Quand je prenais certains aliments, je leur donnais des recettes par rapport aux aliments. On les faisait sur place, ils repartaient avec des plateaux. On en profitait pour créer le lien avec des bénéficiaires. »

Contacts

Fédération Française Banques Alimentaires

15 rue du Val de Marne 94250 Gentilly Cedex - 01 49 08 04 70

Service communication : 01 49 08 04 84

Responsable : Laurence Champier 06 03 82 61 70

Responsable adjointe : Laurence Devault : 06 77 02 06 86

Courriel : ffba.communication@banquealimentaire.org

www.banquealimentaire.org

Service presse :

Marie-Pierre Medouga-Ndjikessi*

01 71 52 10 30 – 01 71 52 10 31 (ligne directe) – 06 22 78 71 38